



Protocole de reprise des activités

présenté par M. P. Goudier, Président.



En raison du contexte sanitaire actuel, et dans le cadre de la réouverture des piscines, le club de TARBES TRIATHLON prend les dispositions suivantes :

- avant la reprise des entraînements, diffusion de l'ensemble des consignes ci-après aux encadrants ainsi qu'à l'ensemble des licenciés jeunes et adultes
- rappel des gestes barrière individuels à adopter, tels que préconisés par les autorités sanitaires
- mise à disposition de gel hydro alcoolique aux adhérents
- respect des sens de circulation dans les vestiaires et au bord du bassin afin d'éviter le croisement.
- réduction des temps de déshabillage et habillage (port du maillot sous les vêtements à l'arrivée)
- utilisation d'une douche sur deux ; savonnage obligatoire avant et après la séance, matériel individuel inclus (pull-buoy, plaquettes, palmes)
- aucun d'échange de matériel entre nageurs
- interdiction d'utiliser les sèche cheveux
- nombre maximal de nageur par séance à 40 pour la piscine M. Rauner et 32 pour la piscine Tournesol

P. Goudier

TARBES TRIATHLON

TARBES TRIATHLON

17 rue C. Nungesser 65000 Tarbes

tarbestriathlon@gmail.com